

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

AIDE A L'INVESTISSEMENT MATERIEL

Procédure de demande de subvention :

- Dépôt du dossier complet auprès des services de la CC4R : formulaire + liste des pièces à fournir
- Envoi d'un accusé de réception de dossier complet au demandeur : la date de l'AR détermine la date d'éligibilité des dépenses, toute facture dont la date est antérieure à la date de l'AR est non-recevable
- Examen des dossiers en comité de pilotage
- Attribution de l'aide en Conseil Communautaire
- Envoi d'un courrier d'attribution au demandeur
- Versement effectué à la réception des factures acquittées.

Eléments demandés:

- Liste des dirigeants et des salariés ;
- Extrait k-bis, ou registre du commerce, ou registre des métiers ou avis INSEE datant de moins de 3 mois ;
- Relevé d'identité bancaire (RIB) ;
- Liste des concours financiers et/ou subventions en nature en provenance de toute collectivité publique dont le demandeur a bénéficié au cours des trois dernières années ;
- Bilans, compte de résultat et annexes et liasses fiscales du dernier exercice clos ;
- Attestation sur l'honneur précisant que le demandeur est en situation régulière à l'égard de la réglementation, notamment fiscale, sociale et environnementale ;
- Devis des investissements projetés.